

**FRCUMA /** Gros succès pour la journée organisée par la FRCUMA et le GIEE Prairies DOR sur le thème des haies. L'occasion de faire le point sur les aspects réglementaires qui régissent son implantation et son entretien, mais aussi les nombreuses fonctionnalités des haies.

## La haie au XXI<sup>e</sup> siècle

**A** Melin, le 27 septembre dernier, une centaine de personnes étaient réunies à l'invitation d'Alterre, du GIEE Prairies DOR, soutenus par la FRCUMA de Bourgogne Franche-Comté pour une journée d'information sur le thème de la haie. Stéphanie Weinssbacher, enseignante d'agronomie à l'EPL de Vesoul, forte de l'expérience de l'établissement dans ce domaine, a pu détailler les enjeux agronomiques et environnementaux de la gestion des haies. En sept ans, la ferme du lycée a en effet implanté 11 km de haies, dont 5 avec l'appui du GIEE Prairies DOR.

### Un milieu favorable à la biodiversité

Autrefois largement présentes dans les zones d'élevage, les haies remplissaient historiquement le rôle de clôture pour le bétail, tout en rendant de multiples services : fourniture de fourrage d'appoint, de ressources alimentaires (petits fruits), de petit bois, de bois d'outillage, de ressources médicinales (pharmacopée traditionnelle), etc... Aujourd'hui, ce sont plutôt les atouts agroécologiques de la haie qui sont mis en avant : effet brise-vent, régulation thermique, piège à nitrates, prévention de l'érosion... et surtout, les haies sont reconnues comme un véritable havre pour la biodiversité ordinaire. Elles hébergent nombre d'auxiliaires qui participent activement à la régulation des nuisibles. Benoît Solnelle, de l'Office français de la biodiversité (OFB) a détaillé l'intérêt de la ripisylve (flore arbustive des rives) pour la protection des cours d'eau, mettant en avant la complémentarité des différentes essences pour l'occupation de l'espace, la structuration du sol. « L'écotone est un milieu de transition extrêmement favorable à la biodiversité, qui joue le rôle de corridor écologique, d'abri et de ressource alimentaire pour de nombreuses espèces. Il participe à la résilience du milieu et à sa robustesse vis-à-vis d'espèces invasives. Il a une fonction inertielle, qui freine le courant et les ondes de crues, tout en jouant un rôle épurateur vis-à-vis de nitrates, du phosphore. »



**Les haies fournissent de l'ombre aux animaux, réduisent les écarts de températures et participent au cycle de l'eau.**

### La nouvelle PAC et la protection des espèces menacées

Delphine Laurency et Karin Afflard, de la DDT, étaient là pour faire un point réglementaire. Les haies ont en effet une existence administrative, et leur maintien en place fait partie des objectifs de la politique agricole commune. « Une haie a une largeur inférieure ou égale à dix mètres sans précision de longueur ni de hauteur, mais ne doit pas présenter de discontinuité supérieure à cinq mètres, sinon il s'agit de deux haies distinctes. Attention, ce n'est pas un simple alignement d'arbres ! » La conditionnalité des aides prévoit le maintien des haies, bosquets et mares. « C'est donc un domaine contrôlé sous peine de pénalité qui peuvent aller de 1 à 100% de la totalité des aides, avec une application sur l'ensemble des aides perçues au titre de la PAC. » Leur arrachage peut donc faire très mal, financièrement parlant ! Les conditions d'intervention sur une haie sont aussi réglementées au titre de la protection des espèces menacées, notamment certains oiseaux « idéalement il ne faut pas intervenir du 15 mars au 31 août. »

### Dialogue avec l'administration

Comme l'a rappelé Yves Etignard, du GIEE Prairies DOR un dialogue est indispensable avec l'administration pour éviter toute mauvaise surprise. « Au GIEE nous avons pour devise : on dit ce qu'on fait, et on fait ce qu'on dit ! L'idée c'est de maintenir le linéaire, de réaliser les travaux pendant les périodes autorisées. » Des dossiers de demandes de travaux arrivent à l'administration par différents canaux, y compris par la FDSEA. La DDT y répond par courrier et promet la mise à disposition prochaine d'un formulaire dématérialisé pour renseigner tous les éléments nécessaires au service instructeur. « Il existe une plaquette qui explique ce qui est possible, ce qui demande une dérogation préalable, etc... pour les quatre demandes les plus fréquentes. » Jean-Yves Olivier, de l'OFB, a rappelé « une des grandes causes de la dégradation de la biodiversité c'est la destruction des habitats des espèces protégées ou la perte de leur fonctionnalité. En droit français les destructions d'espèces protégées ou de leurs habitats sont des délits. Dans l'enquête nous instruisons les éléments

### FERME LIGNY À MELIN

### Le bois plaquette : une ressource économique ✓

Les associés de la ferme Ligny valorisent depuis plusieurs années le bois issu des nombreuses haies et bordures de forêt de leur exploitation sous forme de plaquettes forestières. Ils utilisent la broyeuse de la Cuma des nobles pratiques. « Les plaquettes sont utilisées pour faire tourner la chaudière qui fournit la chaleur de la fromagerie ainsi qu'en paillage des poules, des chèvres et des veaux », explique Pierre Ligny. La chaudière, d'une puissance de 100 kW, a bénéficié des aides de l'Ademe. L'intérêt économique de la plaquette forestière s'est encore accru du fait de l'envolée des prix du fuel et du gaz. « En équivalent du litre de fuel, on est entre 25 à 40 ct. » En litière des animaux, le bois plaquette fournit une alternative intéressante à la paille, grâce à sa forte capacité d'absorption et sa stabilité dans le temps. ■



légaux, matériels et moral ou intentionnel, et parmi les suites judiciaires possibles, la remise en état ou la réparation du dommage environnemental est souvent demandée. » Si tous ces éléments contraignants peuvent être de nature à freiner les projets de développement des haies, il ne faut pas perdre de vue leurs atouts, et leur intérêt comme ressource économique (lire encadré). Emmanuelle Fresse et Anna Horsin, de la FRCUMA, réalisent actuellement

une large enquête pour recenser les besoins du terrain en matière de gestion des haies. « Les CUMA sont des structures qui peuvent apporter des réponses pertinentes dans le domaine de la mécanisation de l'entretien des haies, en mutualisant l'investissement, voire la conduite des chantiers. Nous avons passé une convention avec le GIEE pour avancer sur ce dossier. » ■

AC



Démonstration de la fabrication de plaquettes par la Cuma des Nobles pratiques.

